

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACV DU 23.06.2022

SALON CAMILLE ST-SAËNS A LA CASTILLO

1. BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue et excuse les membres du comité absents
Elle remercie les 16 membres présents et présente Mme. Anne-Véronique Moret, secrétaire de la SIC ainsi que Mr. Hugo DOS SANTOS, membre du comité de la SIC et informe qu'aucun Municipal n'est présent dû au conseil communal.
Mr. Christian CORTI se propose en qualité de scrutateur.

2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2021

Il est approuvé par l'assemblée

3. RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le premier trimestre de 2021 ne nous a pas permis d'organiser nos différents événements prévus.

Nous nous sommes investis dans la FEVCOM , les ateliers et séances de la Municipalité, les horaires des nocturnes ainsi que dans diverses rencontres avec des acteurs économiques et touristiques de notre ville.

Résultats :

- Les aides Fédérales, Cantonales et Communales prolongées
- La FEVCOM organise un Forum dédié au commerce de détail le 05 février 2023 à Morges (entrées libres).
- Vitrines vides, aménagement des zones piétonnes, libérer le centre des parkings Vélos, parkings prolongés de 3 à 5h sur la route de Blonay, compensation des places de parking continuellement supprimées, opposition de la SIC à la place du Marché.
- Rencontre organisée par la SIC de chaque nouveau/elle Municipal, qui a permis de mettre en place une relation privilégiée et simplifiée.
- Rencontre avec le directeur de l'office du tourisme qui désire plus travailler avec nous et les commerçants en gardant son bureau à Vevey.
- Rencontre avec Bernard Schmidt, directeur de la Promove qui nous a mis en garde que la caisse des taxes de séjour était peu fournie.
- Rencontre avec Stefano Stoll, directeur de Vevey Images qui propose de belles idées pendant et hors Festival Images.

Je remercie mon comité bénévole pour son soutien et le temps consacré aux nombreux dossiers ainsi que nos membres pour leur engagement à faire rayonner Vevey.

4. PRESENTATION DES COMPTES ET RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

La présidente donne la parole à la trésorière Bernadette de Beer, qui présente Madame Teodora Baumann de la fiduciaire FIDEXPERT.

Elle présente les comptes de 2021 arrêtés au 31 décembre 2021, qui présentent un résultat négatif de CHF. 3'246.93.-

Elle justifie cette perte par la démission supplémentaire de membres dû à la crise du Covid et le paiement des impôts.

Elle passe ensuite au résumé du bilan et du compte d'exploitation.

Il y a plusieurs questions et remarques de la part de Mr. Carmagnola et de Mme. Ferrari concernant les impôts, les frais de la fiduciaire et la perte de cotisations. Le ton est irrité et sec.

Mme. Baumann les informe que la facture de la fiduciaire est plus importante car elle a eu à s'occuper du dossier impôt qui n'avait jamais été déclaré auparavant.

La perte de cotisations est considérable mais il fallait balancer le montant annoncé en 2020 (bilan précédant notre entrée en fonction).

Madame Véronique BUCHS excuse Mr. Olivier RUCHET.

Elle relève que le rapport comporte une erreur. Le chiffre de la perte correspond à celui du rapport du 02 septembre 2021. Elle demande correction à Mme. Baumann.

Le rapport du est lu à haute voix et Mme. Buchs en confirme l'exactitude.

5. APPROBATION DES RAPPORTS ET DES COMPTES (décharge aux organes responsables)

Les comptes sont approuvés.

6. ELECTION STATUTAIRE

Le comité est démissionnaire. Certains membres ne se représentent pas pour des raisons de disponibilité. La présidente informe que nous avons cherché vainement de nouvelles personnes motivées à prendre la relève.

7. AVENIR ACV – DISSOLUTION

Selon les statuts, l'ACV est une section de la SIC. Notre présidente assiste à tous les comités de la SIC et nous suivons en parallèle tous les dossiers de la Municipalité et des autres organismes de la région.

Cela engendre des frais à double, de grosses pertes de temps et un manque de crédibilité.

Nous proposons la dissolution de l'ACV car nous ne pouvons plus exister en qualité d'Association avec un comité inférieur à 5 membres. Nous rejoignons la SIC en qualité de « section/branche » du commerce de détail avec 2 sièges au comité et notre indépendance pour l'organisation d'événements, le suivi de nos membres et la location des tentes.

Notre site ainsi que les réseaux sociaux trouveront un arrangement avec le webmaster qui s'occupe du site de la SIC.

Vevey est la seule ville du Canton de Vaud à avoir deux groupements ACV et SIC.

Nous votons pour ou contre la dissolution de l'ACV.

9 membres plus les 6 membres du comité votent pour. 5 abstentions et 2 contre.

La dissolution est acceptée par majorité.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

La présidente informe qu'elle n'a pas reçu de proposition par courrier.

Elle demande si quelqu'un a une proposition ou une question.

Personne ne se manifeste.

La séance est levée à 20h22

L'apéritif est servi dans le Grand Hall au frais.

